



Paris, le 14 mars 2012

GDF SUEZ se lance dans le dumping social après le dumping fiscal !

Au cours de l'été 2011, la Direction de GDF SUEZ a affiché sa volonté de filialiser ses activités informatiques. En créant ainsi une société de services informatique dédiée à l'ensemble du Groupe: les 530 salariés de la Direction des Systèmes d'Information de la société tête de groupe (GDF SUEZ SA) changeraient donc d'employeur et de contrat de travail. En effet, cette nouvelle société ne relèverait pas du statut des industries électriques et gazières mais serait affiliée à une convention collective moins favorable pour ses salariés.

Mobilisés depuis l'été dernier, les salariés ont rejeté massivement ce projet avec une pétition signée par 80% du personnel. Face à cet échec latent, la Direction cherche désormais à faire pression sur chaque salarié pour qu'il choisisse un départ « volontaire » vers la filiale. A défaut, leur carrière professionnelle pourrait s'en trouver bloquée générant ainsi des risques psychosociaux, à l'instar de ce qui s'est passé à France Telecom. Ce mode opératoire est en contradiction avec l'éthique affichée par le Groupe.

A l'occasion du projet de fusion entre Gaz de France et Suez, les Directions avaient clairement indiqué qu'aucun changement majeur n'affecterait le personnel qui resterait dans l'entreprise et garderait le statut des Industries Electriques et Gazières. Aujourd'hui, la Direction du Groupe souhaite reconfigurer la tête de groupe sous le modèle d'une holding financière en transférant une partie de son personnel : en effet, le projet concerne un quart de l'effectif de l'établissement Siège de GDF SUEZ SA. Et nul ne sait à ce jour si le processus s'arrêtera aux activités informatiques.

Par ailleurs, alors que le groupe GDF SUEZ communique régulièrement sur sa gestion sociale et la responsabilité sociétale de l'entreprise, perçues comme exemplaires à l'externe, la vision interne est beaucoup moins idyllique car, avec ce projet, le Groupe s'apprête à engager une opération qui présente des risques pour l'emploi et qui met à mal le contrat social liant le groupe et ses salariés. C'est l'heure de l'entreprise à la découpe où les conventions collectives sont choisies en fonction de leur moins disance sociale.

Les organisations syndicales du groupe GDF SUEZ dénoncent cette politique. Elles continueront à œuvrer ensemble pour garantir l'emploi et les conditions de travail des salariés. Dans le contexte politique et économique actuel, elles en appellent au soutien des citoyens pour la défense de la pérennité du service public de l'énergie et de son personnel.

Contacts :

. CFDT : Jacques Mouton 06 30 92 74 12

. CFE-CGC : William Viry-Allemoz 06 72 27 42 20

. CGT : Eric Buttazzoni 06 21 53 77 44

. FO : Philippe Taurines 06 81 20 20 67